

ACCUEIL / ÉCONOMIE / ECONOMIE DE LA MER

Recevez gratuitement notre newsletter La Matinale Chaque matin, l'essentiel de l'actualité

Votre adresse e-mail

Je m'inscris !

# Yachts, belles voitures, bijoux : comment LREM veut taxer les biens de

## Economie de la mer

- 13h02 Chantier naval. La Charpente marine du Légué répare... un avion
- 04h02 Une centaine de postes à pourvoir chez Fontaine-Pajot
- 04h02 La cybercriminalité à la une du « marin » du 19 octobre
- 04h02 Hywind, le premier parc éolien flottant inauguré en Écosse

ABONNEZ-VOUS >

Se connecter

MENU Actualité Régions Communes Sport Loisirs Annonces

Modifié le 08/10/2017 à 21:02 | Publié le 08/10/2017 à 10:17

Écouter



f 2322 2322 t G+ ✉

Lire le journal numérique

Propos recueillis par Stéphane Vernay.

**Info dimanche Ouest-France. Les députés LREM ont déposé samedi une vingtaine d'amendements au projet de loi de finances 2018. Ils préconisent de taxer voitures de luxe, lingots et yachts. Explications avec le député du Finistère et président du groupe LREM à l'Assemblée, Richard Ferrand.**

### Entretien

#### Pourquoi déposer des amendements visant à taxer des biens exonérés par la réforme de l'ISF ?

L'idée de la réforme est que tout ce qui relève de l'économie productive ne doit pas avoir de frein, qu'il faut supprimer les impôts repoussoirs pour ceux qui veulent investir en France, de façon à créer des emplois. Taxer la fortune immobilière va dans ce sens, mais des biens comme les yachts, les voitures de grand luxe ou les métaux précieux ne concourent pas non plus à l'économie productive. Réintroduire des taxes sur ces valeurs n'est pas en contradiction avec l'esprit de la réforme, et nous le faisons en accord avec le gouvernement, pour un budget juste

### Ailleurs sur le Web

Contenus Sponsorisés  
Contenus Sponsorisés

#### Suspension en métal doré

39,99 € - maisonsdumonde.com

par Taboola

### Services Ouest-France

- Abonnez-vous
- Achetez le journal numérique du jour (1€)
- Votre compte abonné
- Vos privilèges abonné
- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

### Les plus lus

### Les plus commentés

- EN IMAGES. Pourquoi cet étrange ciel jaune au-dessus de l'Ouest ? - Ouragan
- Des physiiciens de Rennes 1 ont percé le mystère de la dyslexie - Rennes
- Faut-il craindre une dépression tropicale sur l'Ouest en fin de semaine ? - Tempêtes
- Ciel jaune. « Un phénomène courant en Méditerranée et aux Antilles » - France
- Vendée. Séisme de magnitude 3,6 entre Challans et Saint-Gilles-Croix-de-Vie - Vendée

et efficace.

### Vous proposez de taxer les yachts au profit des sauveteurs en mer ?

Oui, c'est un amendement que je porte personnellement. En relevant les droits annuels de francisation et les droits de passeport pour les yachts de plus de 30 mètres, nous devrions pouvoir dégager 10 millions d'euros, qu'il sera possible d'affecter à la SNSM. Cela correspond aux besoins de formation et d'entretien de la flotte des sauveteurs en mer. Ces bénévoles, essentiellement financés par les dons de particuliers, remplissent une mission de service public. Si l'État devait financer l'équivalent en totalité, ça représenterait plus de 100 millions.

### Qui payera cette taxe ?

Les résidents français propriétaires de bateaux de plus de 30 mètres, ou qui en utilisent *via* des sociétés commerciales, même battant pavillon étranger ou installés hors de France. La taxe ira de 30 000 € à 200 000 € par an, en fonction de la longueur et de la puissance du yacht.

### Ne craignez-vous pas que cela n'affecte la plaisance et le tourisme de luxe ?

Pas une seconde. Je ne crois pas que quelqu'un en capacité et avec la volonté d'investir plusieurs millions d'euros dans un yacht, et plusieurs milliers d'euros pour son entretien annuel, soit rebuté par cette taxe autrefois incluse dans l'ISF. Il me paraît normal que la très grande fortune de quelques-uns participe à la solidarité pour tous en contribuant à garantir plus de sécurité en mer.

### Votre groupe propose également de taxer les métaux précieux et les voitures de luxe...

Là aussi, il s'agit de taxer des valeurs qui ne participent pas à l'économie productive. Nous proposons d'augmenter d'un point la taxe sur la cession des matières précieuses, en la passant de 10 % à 11 %. Cette taxe, qui existe déjà, s'applique au moment de la vente de lingots, de bijoux ou d'objets d'art de grande valeur. Pour les voitures de grand luxe (à partir de 36 chevaux fiscaux) nous proposons la création d'une taxe additionnelle, plafonnée à 8 000 €. Comme pour les yachts, ça ne représentera pas plus que ce que les propriétaires déboursaient déjà dans le cadre de l'ISF, mais nous en attendons 30 millions de recettes annuelles.

#ECONOMIE DE LA MER #POLITIQUE #RICHARD FERRAND

### Ailleurs sur le Web

Contenus Sponsorisés

#### Suspension en métal doré

39,99 € - maisonsdumonde.com

#### Pull tricoté avec lacet avant

€17.59 - fr.shein.com

#### Né avant 1967 ? Ces aides auditives vont changer votre vie

audibene.fr

#### Chelsea boots croûte de cuir noir

62,30 € - eram.fr

#### Hernie discale: une innovation pour soulager rapidement les douleurs

LesMauxDeDos.com

#### 15 min par jour suffisent pour apprendre à parler une langue étrangère facilement avec

### Jeux Ouest-France



Mémoires d'un paysan bas-breton



Journée privilégiée aux Internationaux de Tennis

+

### Codes promo

CODE PROMO PULL & BEAR

8% dès 50€ achetés

CODE PROMO ASOS

Livraison en 24h offerte

CODE PROMO SIXT

10% sur votre location de voiture

CODE PROMO CDISCOUNT

Jusqu'à -40% de réduc sur une sélection d'articles

ouestfrance-emploi.com

VENDEURS AUTOMOBILES NEUFS  
RENAULT F/H  
CDI - Cholet

VENDEURS AUTOMOBILES NEUFS  
RENAULT F/H  
CDI - Fontenay-le-Comte

VENDEURS AUTOMOBILES NEUFS  
RENAULT F/H  
CDI - La Roche-sur-Yon

VENDEURS AUTOMOBILES NEUFS  
RENAULT F/H  
CDI - Niort

VENDEURS AUTOMOBILES NEUFS  
RENAULT F/H  
CDI - Parthenay

[Voir toutes les offres](#)